

La saline d'Arc-et-Senans en 1810

« Le département du Doubs possède une belle saline à Arc, commune de Senans, arrondissement de Besançon. Elle fût bâtie en 1777 au milieu d'une plaine fertile qui touche à la partie orientale de la forêt de Chaux, pour rendre utile les coupes de cette superbe forêt et pour diminuer les frais de transport de l'immense quantité de bois qu'il fallait charrier à Salins. Il faudrait à ce bel établissement des sources indigènes ; mais il n'en existe point : on n'y réduit en sel que les eaux faibles qui y arrivent de Salins, après avoir parcouru, dans un double rang de tuyaux de bois enterrés, une étendue d'environ 3 600 mètres (1 847 toises). Ces eaux ne sont évaporées qu'après avoir passé sur des bâtiments de graduation, jusqu'à ce qu'elles aient acquis 12 à 16 degrés de salure ; c'est-à-dire 6 à 8 kilogrammes (12 à 16 livres) de sel par 5 myriagrammes (100 liv.) d'eau salée.

Les bâtiments de la saline d'Arc sont remarquables par leur étendue et leur beauté mais on observe que les produits de cette saline ne peuvent compenser les dépenses qu'ont nécessitées ses immenses bâtiments pour leur construction, ni celles qui lui est nécessaire, en supposant même que l'on continuât à recevoir de Salins la même quantité d'eau salée que l'on y a envoyée jusqu'ici ce qui n'est pas probable d'après les améliorations projetées aux salines de Salins.

Les bois nécessaires à la consommation de la saline d'Arc sont tous tirés de la forêt de Chaux. Les sels servent en partie à la consommation du département et sont en partie exportés en Suisse. Il résulte des états insérés au compte rendu de l'administration des finances pour 1806 que, du premier mai 1806 jusqu'au 31 décembre suivant, la saline d'Arc a produit 59.910 myriagrammes ⁽¹⁾ de sel, qu'il en a été vendu à la saline 10.790 myriagrammes, aux entrepôts de l'intérieur 10.865 myriagrammes et en Suisse 38.195. Le prix commun de la vente a été de 15 francs 91 centimes les 5 myriagrammes ».

Peuchet et Chanlaire, *Description topographique et statistique de la France : département du Doubs*, Paris, 1810.

⁽¹⁾ Un myriagramme : 10 kg.